

Les Mutuelles du



• PAR VALÉRIE VAN BELLE ET VITAL OSHIMBI (ANMC)

En Afrique, le développement de mutuelles de santé est d'une importance capitale pour permettre aux populations démunies d'accéder aux soins de santé.

République démocratique du Congo

- **Capitale** : Kinshasa
- **Superficie** : 2 344 798 km²
- **Population** : 62 660 551 habitants
- **Langues** : Français (officielle), Lingala, Kikongo, Tshiluba
- **Monnaie** : Franc congolais
- **Religions** : catholiques 50%, protestants 20%, kimbanguistes 10%, musulmans 10%, autres sectes syncrétiques et croyances indigènes 10%
- **Nature de l'Etat** : République
- **Chef de l'Etat** : Président Joseph Kabila (élu le 6 décembre 2006)
- **PIB** : 7,4 milliards de dollars US
- **Alphabétisation** : 65,50%
- **Espérance de vie** : 42 ans pour les hommes, 46 ans pour les femmes
- **IDH (indice de développement humain)** : 0,365
- **Principales ressources** : café, caoutchouc, coton, bois, or, cassitérite, colomboantalite, cuivre, diamant, cobalt, etc.

Au Sud-Kivu, en République démocratique du Congo, la première mutuelle de santé a été créée en 1997. Aujourd'hui, il en existe dix dans la région de Bukavu, dont deux sur l'île Idjwi, située au milieu du lac Kivu.

Les mutuelles de santé sont nées et se développent dans un contexte de guerre et d'instabilité politique. En dépit d'une situation sociale difficile, elles parviennent à solidariser des familles vulnérables et à améliorer l'accès aux soins hospitaliers. Pour environ 2 USD (1,30 €) par personne et par an, les mutualistes se voient rembourser 80% du coût des prestations. Par ailleurs, des tentatives de prise en charge des soins ambulatoires sont actuellement en cours dans certaines mutuelles de santé.

Pour les accompagner, la cellule d'appui aux mutuelles de santé (CAMS) a été créée au sein du Bureau diocésain des œuvres médicales. Cette structure gère plus de 70 formations sanitaires dont 10 hôpitaux dans 10 zones de santé. Elle dispose d'une grande expérience dans l'organisation de l'offre de soins, qu'ils soient de niveau primaire (centres de santé) ou hospitalier.

L'équipe de la CAMS, composée de cinq personnes, dont un médecin conseil, travaille à la mise en place et à la consolidation des mutuelles de santé. Au service de la population, elle s'appuie sur un réseau d'animateurs per-

Sud-Kivu

manents ainsi que sur des bénévoles choisis au sein des communautés. Ces derniers sont actifs dans l'animation du mouvement, la récolte des cotisations, la sensibilisation ainsi que les visites de membres tant à l'hôpital qu'à domicile.

La gestion de chaque mutuelle est assurée par un comité de gestion structuré. Deux fois par an, voire plus fréquemment, l'ensemble des membres se réunissent en assemblée générale pour faire le point et décider des grandes orientations de leur mutuelle.

L'Alliance nationale des mutualités chrétiennes, la mutualité chrétienne Hainaut Picardie et Solidarité Mondiale, avec l'appui financier de la DGCD (coopération belge), soutiennent les activités de la CAMS.

Les mutuelles ont aujourd'hui dépassé le seuil des 30.000 membres. L'objectif est d'atteindre 60.000 membres, une masse critique qui permettra l'accès étendu aux soins ambulatoires (consultations et médicaments).

Au programme des activités prévues cette année figurent notamment des campagnes de sensibilisation et de recrutement des mutualistes (émissions TV, radio,...), la négociation et la signature de conventions avec les formations médicales sélectionnées, l'ouverture de permanences mutualistes, le développement d'outils de gestion pour les mutuelles de santé, l'organisation de séminaires de formation, des activités de mise en réseau (mise en place de la fédération), des actions de plaidoyer...



Dix mutuelles dans la région de Bukavu ont été créées dont deux sur l'île Idjwi.

Une heure contre l'injustice sociale

A titre d'exemple, un montant de 10,00 €, soit une heure de salaire en Belgique, peut financer dans le cadre du programme :

- les frais de transport de trois animateurs bénévoles pour prendre part à une activité d'une mutuelle de santé ;
- la diffusion de cinq communiqués radio en vue de sensibiliser sur le thème des mutuelles et de la santé en général.

Avec cette somme aussi, la population peut couvrir une hospitalisation dans les formations médicales partenaires des mutuelles, dont le coût moyen s'élève à 7,40 €; ou encore un épisode de paludisme de 10 jours pour un adulte, qui revient à 9,56 € dans le réseau BDOM où est appliqué un tarif forfaitaire (les moins malades payant pour les plus malades).



Caroline Lesire (ANMC) en visite auprès de l'équipe dynamique du CAMS.